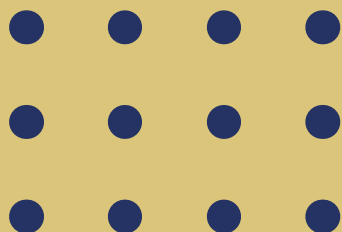


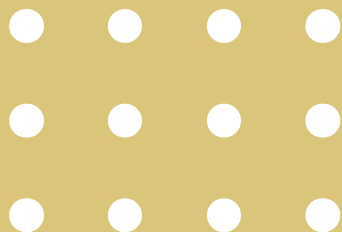


CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE

© Ludovic Lama



BILAN DE L'OLYMPIADE



© CROSVL-FP



2021-2024



NOS ADHÉRENTS

Le Comité Régional Olympique et Sportif, tête de réseau du Mouvement sportif en Centre-Val de Loire, s'engage auprès de ses 70 adhérents pour :

- les représenter auprès des instances,
- les soutenir et accompagner le développement des pratiques,
- coordonner les actions qui nécessitent de la mutualisation,
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action pour promouvoir le développement du sport dans la région en tenant compte des besoins et des aspirations des ligues adhérentes.

Entre 2021 et 2024, le CROS Centre-Val de Loire est passé de 67 à 70 Ligues adhérentes

- | | | |
|---|--|--|
| 1. Aéromodélisme | 26. Football américain | 51. Sport automobile |
| 2. Aéronautique | 27. Force | 52. Sport d'entreprise |
| 3. ASPTT | 28. Golf | 53. Sport pour tous |
| 4. Athlétisme | 29. Gymnastique | 54. Sport universitaire |
| 5. Aviron | 30. Haltérophilie -
muscultation | 55. Sports de glace |
| 6. Badminton | 31. Handball | 56. Squash |
| 7. Baseball et softball | 32. Handisport | 57. Taekwondo et
disciplines associées |
| 8. Basketball | 33. Hockey sur gazon | 58. Tennis |
| 9. Billard | 34. Hockey sur glace | 59. Tennis de table |
| 10. Bowling et sports de
quilles | 35. Judo, Jujitsu, Kendo et
Disciplines Associées | 60. Tir |
| 11. Boxe | 36. Karaté et disciplines
associées | 61. Tir à l'arc |
| 12. Canoë-kayak | 37. Lutte (Depuis 2023) | 62. Triathlon |
| 13. Clubs alpins et de
montagne | 38. Montagne-escalade | 63. Twirling bâton |
| 14. Clubs de la défense | 39. Motocyclisme | 64. Voile |
| 15. Clubs omnisports | 40. Natation | 65. Vol en planeur |
| 16. Course d'orientation | 41. Parachutisme | 66. Volleyball |
| 17. Cyclisme | 42. Pêches sportives | 67. Union française
des œuvres laïques
d'éducation physique
(UFOLEP) |
| 18. Cyclotourisme | 43. Pétanque et jeu
provençal | 68. UGSEL – Fédération
sportive éducative
de l'enseignement
catholique
(Depuis 2022) |
| 19. Danse | 44. Police nationale | 69. Union nationale du
sport scolaire (UNSS) |
| 20. Echecs (Depuis 2023) | 45. Randonnée pédestre | 70. Union sportive de
l'enseignement du
premier degré (USEP). |
| 21. Education physique et
gymnastique volontaire | 46. Roller et skateboard | |
| 22. Equitation | 47. Rugby | |
| 23. Escrime | 48. Spéléologie | |
| 24. Etudes et sports sous-
marins | 49. Sportive et culturelle de
France (FSCF) | |
| 25. Football | 50. Sport adapté | |

Depuis 2022, le site Internet du CROS (<https://cros-centrevaldeloire.fr/>) a entamé sa mue. Il est devenu plus moderne, plus agréable et permet aux associations sportives de retrouver les actualités et les actions déployées dans le cadre des thématiques portées par le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire. La plateforme pédagogique de l'Organisme de Formation du CROS est désormais intégrée au site.

Ce site doit devenir un outil de travail permettant les échanges entre CROS, salariés, élus, partenaires et adhérents dans le cadre d'un « espace membre ».

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, et chers amis du mouvement sportif,

Alors que l'Olympiade 2020-2024 s'achève, Olympiade qui a connu la tenue de deux JOP Tokyo 2020 (en 2021), et Paris 2024, c'est avec une immense fierté que je m'adresse à vous pour dresser le bilan de cette période marquée par des défis inédits et des succès éclatants. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un moment historique pour notre pays et notre territoire, mettant en lumière la puissance du sport comme vecteur d'unité, de cohésion et d'excellence.

Un bilan exceptionnel pour Paris 2024

Avec 64 médailles dont 16 en or, la délégation olympique française a brillé à domicile, atteignant l'objectif ambitieux de figurer dans le Top 5 mondial. Avec ses 75 médailles dont 19 en or la délégation paralympique a également atteint son objectif d'être dans le Top 8 mondial. Les performances illustrent le talent et la résilience de nos athlètes, soutenus par des dispositifs innovants et un encadrement exemplaire ; de plus, l'organisation des Jeux a été unanimement saluée pour son audace, son originalité, son atmosphère festive et bienveillante, attirant plus de 12 millions de spectateurs et battant des records d'affluence.

Nos 18 athlètes régionaux ont participé à ce brillant résultat, en ramenant 11 médailles (7 Oly et 4 Para) dont 1 en or.

Un héritage durable

Au-delà des performances sportives, cette Olympiade a renforcé notre engagement en faveur d'un sport inclusif et responsable. Des initiatives telles que le dispositif Heure & Cap ou la création de la Coalition pour un sport éco-responsable témoignent de cette ambition.

Dans cette dynamique, de nombreuses actions éducatives – les 24 étapes, les jeux sportifs, les animations scolaires, l'accompagnement des établissements labellisés Génération 2024 et des classes olympiques, la Semaine Olympique et Paralympique, ainsi que la Journée Olympique – ont contribué à diffuser les valeurs olympiques au cœur des territoires. En sensibilisant un large public, et plus particulièrement les jeunes générations, ces initiatives ont non seulement favorisé la pratique sportive, mais aussi laissé un héritage structurant pour nos collectivités, ancré dans les valeurs du sport.

Vers l'avenir

Depuis 2021, j'ai choisi d'aller au-delà de l'exigence du CNOSF d'intégrer deux présidents de CDOS au Bureau Exécutif en conviant systématiquement l'ensemble des présidents aux réunions du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration. Il est essentiel de poursuivre cette dynamique afin de dépasser la simple mutualisation et d'instaurer une véritable coopération. En renforçant la synergie stratégique et opérationnelle entre nos instances, nous pourrions aller encore plus loin dans le développement du sport pour tous, en cohérence avec le Plan Olympique et Sportif du Territoire.

Ensemble, nous devons capitaliser sur cet élan pour continuer à faire rayonner le sport français et régional. La mobilisation collective est essentielle pour relever les défis à venir et inscrire durablement ces réussites dans l'histoire du mouvement sportif.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs – athlètes, bénévoles, partenaires et institutions – qui ont contribué à ces succès. Votre engagement est la clé de notre réussite commune.

Sportivement vôtre,

Jean-Louis DESNOUES
Président du CROS CVL



LES ÉLU.ES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2024

BUREAU EXÉCUTIF

Jean-Louis DESNOUES | président | **Escrime**

Abdoul ABDALLAH | vice-président Sport-santé bien-être (depuis 2023) | **Football américain**

Véronique BURY | vice-présidente Education & citoyenneté | **USEP**

Alain BUTTÉ | secrétaire adjoint | **Athlétisme**

André CASAMIQUELA | emploi

Jean-Paul CUZON | trésorier général

Dr DELAGARDE | médecin

Denise DÉSIRLISTE | secrétaire générale | **Badminton**

Patrice DOCTRINAL | vice-président Politiques publiques | **Rugby**

Sandra GAUDARD | membre | **Judo**

Michel GUILLEMETTE | membre | **CDOS28**

Sylvie LANSON | trésorière adjointe | **Tir**

Dominique LEROUX | membre | **Education Physique et Gymnastique Volontaire** (Jusqu'en 2022)

Raymond OURY | membre | **CDOS18**

Bernard PHILIPPE | vice-président Professionnalisation | **Tir à l'arc**

Hervé PORTENSEIGNE | communication | **Football**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel BARBOT | **Handball** (Décédé le 29 avril 2022)

Alain CAILLÉ | **Sport automobile**

Dominique LEFÉBURE | **Natation**

Nathalie MOREAU | **Basketball**

Bruno SIMON | **Tennis de table**

Jacky TARENNE | **Cyclisme**

LAURENT THOMAS | **Handisport**

Marielle TYTGAT | **UNSS** (jusqu'en 2021)

LES INVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patrice BAUCHET,
Nathalie CARRIERE,
Thierry GRANDGEORGES,
Ludovic FAJOUX,
Gérald LEUX,
Marie-France PILON,
Marc PONS,
Sylviane THEVENOUX,
Daniel VILLAIN.

LES SALARIÉ.ES DE 2021 À AUJOURD'HUI

Ambre AMÉDÉE (Depuis 2025) • Timothé BEURET (23-25) • Maëlys BLOTIN (22-23) • Audrey BOUGUEREAU (depuis 2021) • Bénédicte BOURSE (23-24) • Romane BOURREUX (2022) • Samuel BOYER (23-24) • Adrien BRUCKER (Jusqu'en 2021) • Charlotte CHEVALLIER (24-25) • Thomas CLERMONT (23-24) • Candice DAUNAY (24-25) • Chloé DEDEBAN (21-22) • Paul-Etienne FAVRAULT (22-23) • Antoine GUDARD (2022) • Nicolas GOURMAUD (23-25) • Nathalie GRENON (Depuis 2021) • Clara HODÉ (21-22) • Yohan KORMAN • Alicia MAINFERME • Salomé MARGUERITTE (23-24) • Martin MÉAUDE (22-23) • Gabriel MERAND (Depuis 2025) • Gaëla MESSERLI-TALEB (Depuis 2023) • Baptiste MOREAU Campus 2023 (21-23) • Sébastien NOURRY (Jusqu'en 2025) • Jacques OKETEN (24-25) • Fanny PARMENTIER • Audrey PETAT (24-25) • Déborah TESI • Marie-Anne TOURAULT • Laurence VIOLET (Jusqu'en 2021).



50 ANS DE POLITIQUES PUBLIQUES SPORTIVES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Il y a 50 ans, fusionnaient le Comité National des Sports et le Comité Olympique Français pour plus d'efficacité et une meilleure représentativité du mouvement sportif.

Le CNOSF voit le jour le 22 février 1972, avec la volonté d'avoir une déclinaison territoriale, c'est ainsi que le CROS Centre va être créé le 30 mars 1973.

Ce cinquantenaire est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont structuré le sport en région Centre Val de Loire en écrivant une politique du sport, cohérente et ambitieuse qui prend appui sur une stratégie concertée Etat/Région/CROS.

Début des années 2000, s'ouvre un nouveau chapitre : la volonté de développer la pratique de haut niveau. Les sportifs de haut niveau jouent un rôle modèle en incarnant les valeurs du sport, en particulier, auprès des plus jeunes. Ils contribuent ainsi au développement des pratiques sportives sur nos territoires.

Le corolaire de cette expansion du sport, a été la professionnalisation des acteurs pour permettre une pratique encadrée sécurisée et une diversification des pratiques et des publics pour pérenniser l'activité des clubs.

Cette politique d'accompagnement s'illustre en région Centre, devenu Centre-Val de Loire, par un engagement continu et complémentaire entre les dispositifs de l'Etat et ceux de la Région, les cap asso.

Faire mémoire pour les générations futures : 50 ans, c'est 5 fois 10 ans. Le CROS a demandé à 5 témoins d'illustrer chacun une décennie :

- Maurice Chatelet, président du CROS de 1993 à 2000,
- François Dumon, vice-président aux sports de la Région Centre-Val de Loire de 1998 à 2015,
- François Massey, directeur régional Jeunesse et Sports de 1996 à 2003,
- Christian Teinturier, président du CROS de 2002 à 2007
- Jean-Louis Desnoues, président du CROS depuis 2007.

Ces 5 heures d'entretiens filmés sont désormais accessibles dans les six Archives Départementales de la région Centre-Val de Loire.



ÉDUCATION CITOYENNE : TRANSMETTRE, IMPLIQUER, RESPONSABILISER

LE CROS, MOTEUR DE L'ENGAGEMENT SPORTIF ET CIVIQUE

Le sport est bien plus qu'une simple activité physique : il constitue un puissant vecteur pour affirmer des valeurs comme le respect, la solidarité, le fair-play, l'esprit d'équipe et la persévérance, il s'avère un outil pédagogique précieux pour l'éducation.

Au cours de cette Olympiade, le pôle éducation et citoyenneté a mis en place de nombreuses actions à vocation pédagogique en utilisant le sport comme outil dynamique d'apprentissage.

LE SPORT COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE D'EXCELLENCE

L'éducation par le sport est un levier puissant de citoyenneté et d'inclusion. Le CROS a mis en place des dispositifs spécifiques pour favoriser l'engagement des jeunes et renforcer le rôle du sport comme vecteur des valeurs républicaines.

Le label Génération 2024, visant à rapprocher les mondes scolaire et sportif en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques, a été largement promu par le CROS. En Centre-Val de Loire, 227 établissements ont été labellisés au cours de ces trois dernières années et ont bénéficié d'actions éducatives variées : ateliers olympiques, classes olympiques, rencontres avec des sportifs de haut niveau, ...

Ces initiatives ont permis d'intégrer le sport dans le parcours éducatif de milliers de jeunes pour favoriser l'accès à la pratique pour toutes et tous et développer les valeurs citoyennes à travers le sport. A partir de 2022, le CROS a organisé un concours photo « Objectif

2024 » à destination des établissements scolaires afin de favoriser l'engagement citoyen à travers le sport et la transmission des valeurs républicaines. Depuis, plus de 30 prix régionaux et départementaux ont été décernés, permettant aux lauréats de remporter des équipements sportifs et de valoriser leurs créations dans un cadre pédagogique et artistique.

Ces actions, de manière plus générale, se sont poursuivies durant la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) ainsi que la Journée Olympique qui constituent, pour le Comité Régional Olympique et Sportif, deux vrais temps forts à destination principalement des établissements scolaires. Chaque année, le CROS soutient et coordonne, en coopération avec les CDOS, de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire régional permettant au sport de prendre une place plus importante dans la sphère scolaire sur ces temps dédiés.

Nous avons mis à disposition lors de ces actions nos compétences et nos outils pédagogiques conçus au service de l'éducation au sport des élèves du premier et du second degré. Ces outils sont variés : expositions sur l'histoire et l'Olympisme, fiches pédagogiques spécifiques adaptées par niveau ou valises comportant des outils éducatifs qui nous ont permis de répondre aux besoins des enseignants. L'ensemble des outils que nous avons construits a pu bénéficier plus largement à d'autres communautés éducatives : IME, Centres de Loisirs Sans Hébergement, ...

Le CROS a été associé à certaines journées organisées dans le cadre du Service National Universel (SNU) ; plus de 150 jeunes ont bénéficié d'ateliers de



sensibilisation à l'éthique sportive, au respect et au vivre-ensemble. Ces sessions comprennent une évaluation de la condition physique, des activités de coopération et des échanges sur le rôle du sport dans la société.

Cette expertise destinée au milieu scolaire, nous l'avons également déployée au-delà de cette sphère en organisant, depuis 2021, des jeux sportifs à l'échelle d'un territoire. En collaboration avec les collectivités territoriales, les établissements scolaires et le tissu associatif local, nous avons pu organiser au cours de cette dernière Olympiade de nombreux événements sportifs à destination de toutes et tous. Sur la base de la découverte et de l'initiation, ces actions alliant sport et culture ont permis de dynamiser les cœurs de ville par le travail en synergie de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif et des associations culturelles, participant à ces grandes fêtes du sport. Renommée sous le label « Prends-toi aux Jeux, les 24 étapes en 2024 », l'initiative du CROS et des CDOS, s'est vue reprise à plus grande échelle à l'aube des JOP de Paris 2024.

DES OUTILS DE PRÉVENTION

En 2021, le CROS a apporté son expertise au Comité Français du Fair-Play dans la conception de la plateforme Sport Sans Violence/Fair Play. Celle-ci doit permettre de disposer d'un véritable observatoire des violences et incivilités. Elle est destinée aux fédérations pour signaler les actes de violence ou de mauvais comportement lors d'une rencontre ou d'un

entraînement ou au sein d'une structure sportive, mais également de signaler les actes de fair-play.

En 2022, le CROS et Claire Vidoni du théâtre de l'Imprévu ont recueilli la parole de femmes et d'hommes, victimes de violences dans le sport. Ces témoignages ont été mis en lumière dans une lecture théâtralisée intitulée « les Maux du sport ». Une avant-première s'est déroulée lors de la conférence des présidents de ligues et comités régionaux le 7 octobre 2022 au théâtre du Clin d'œil à St Jean de Braye. Après quelques minutes de silence, le temps certainement de sortir de l'émotion suscitée, les réactions et échanges de la salle ont été riches et nombreux. Les Maux du sport sont déployés sur l'ensemble des départements. Cet outil de sensibilisation est à disposition des associations et collectivités territoriales.

Depuis 2019, le CROS en collaboration avec la DRAJES anime un réseau Sport & VRL composé des formateurs.rices habilités.es Valeurs de la République et Laïcité (VRL) par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). En 2022, les membres de ce réseau, lors de réunions régulières ont émis le souhait d'avoir des outils adaptés au plus jeunes pour aborder les valeurs de la République et les questions de laïcité. Le CROS a donc travaillé sur des fiches de séances pédagogiques permettant de promouvoir le vivre ensemble et les valeurs de la République auprès des jeunes sportifs.ves.



ÉDUCATION CITOYENNE : TRANSMETTRE, IMPLIQUER, RESPONSABILISER

COORDINATION RÉGIONALE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES

Le CROS et les CDOS réalisent un travail coordonné des actions Sport sans violence dans le cadre d'une commission dédiée. Cette commission composée par les CDOS 18, 28, 36, 37 et 41 et coordonnée par le CROS se réunit régulièrement pour déployer, mutualiser des actions et des outils adaptés.

En 2023, une enquête a été menée en collaboration avec la DRAJES pour identifier des référents « Ethique » des comités régionaux et des ligues.

En 2024 et suite à l'Appel à manifestation d'intérêt « Prévention et Lutte contre les violences dans le sport », le CROS coordonne également le réseau régional des lauréats de l'AMI.

LE SPORT COMME OUTIL D'INSERTION ET DE LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE

Le sport se révèle être un outil efficace pour favoriser l'insertion sociale et lutter contre la récidive. Au près d'un public parfois marginalisé et très éloigné de la pratique sportive, de nombreux professionnels se retrouvent en difficulté au regard du peu de moyens dont ils disposent. Ainsi le CROS, en collaboration avec le Ministère de la Justice, s'est saisi de ces sujets à forts enjeux sociétaux.

En 2021, le CROS CVL a signé une convention de partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse

(PJJ) et la DRAJES Centre-Val de Loire pour faciliter la mise en œuvre d'activités sportives dans les structures PJJ en région et favoriser l'insertion des jeunes placés sous main de justice. Ainsi, de nombreuses activités sportives innovantes et diversifiées ont été mises en place à destination de ce public.

Au-delà de l'impact sur la jeunesse, le sport reste un outil efficace que l'ensemble des secteurs doivent s'approprier, y compris l'administration pénitentiaire. Par la convention tripartite signée avec la DRAJES Centre-Val de Loire et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP), le CROS a pu mettre en place de nombreuses actions au sein des sept établissements pénitentiaires de la région Centre-Val de Loire durant cette Olympiade. Sous la forme de cycles sportifs, d'évènements ponctuels ou d'actions de sensibilisation, l'implication du CROS auprès des personnes placées sous main de justice a été importante au cours de ces trois dernières années. Depuis 2021, le CROS met également en place des d'activités sportives spécifiques à destination de l'Unité des Détenus Violents (UDV) du centre de détention de Châteaudun.

Positionné en tant que tête de réseau du mouvement sportif, le CROS a permis, au-delà de la mise en place de toutes ces actions, la création d'un lien pérenne entre les établissements pénitentiaires et le tissu associatif local. Cette réussite, nous l'avons aussi construite en sensibilisant les acteurs sportifs locaux par l'organisation d'une formation annuelle spécifique à l'encadrement sportif en établissement pénitentiaire.



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES DANS LE SPORT

Depuis 2014, le Mouvement Olympique et Sportif du Centre-Val de Loire a développé une expertise reconnue, nationalement, dans la lutte et la prévention des violences dans le domaine sportif.

ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

La formation et la sensibilisation des salariés et bénévoles ont été des axes prioritaires au cours de cette dernière Olympiade. Depuis 2021, le CROS propose une large palette de formation sur les sujets de la citoyenneté et de la lutte contre les violences. Celles-ci sont construites et animées avec les différents acteurs de prévention des violences (services de l'Etat, gendarmerie, collectivités territoriales, Log'in, Colosse aux pieds d'argile, ...).

- Formation « Valeurs de la République et laïcité ». Cette formation, construite par l'ANCT et animée par des formateurs habilités est destinée à toute personne en contact direct avec les publics. Elle se décline sous différents formats : 3 jours (niveau 2), 2 jours (2 jours), sensibilisation (1 jour), recyclage (1 jour).

- Formation « Animateur Olympique » pour s'acculturer de l'Histoire et des symboles de l'Olympisme et déployer des outils pédagogiques pour transmettre les valeurs sportives et républicaines.

- Sensibilisation « Sport et discrimination » pour mieux appréhender les mécanismes de discriminations dans le sport.

- Formation « Citoyenneté numérique » pour comprendre les usages, les dérives des réseaux sociaux dans le sport et échanger sur les bonnes pratiques.

- Sensibilisation « Prévention aux dérives sectaires et à la radicalisation dans le sport »

- Formation « Violences sexuelles dans le sport – niveau 1 » pour connaître les infractions, les prévenir et savoir agir.

- Formation « Violences sexuelles dans le sport – niveau 2 » pour écouter la victime et recueillir la parole.

Entre 2021 et 2024, le CROS a mené plus de 460 heures de formation ou de sensibilisation et a accueilli plus de 1100 participants.es.



POLITIQUES PUBLIQUES : STRUCTURER, INNOVER, SOUTENIR

LE CROS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SPORTIF

Le pôle Sport et Politiques Publiques du CROS Centre-Val de Loire a mené, durant l'Olympiade 2021-2024, un travail de structuration et d'accompagnement des territoires en matière d'équipements sportifs. Son action a reposé sur trois axes majeurs : l'élaboration de schémas de cohérence d'équipements, l'expérimentation territoriale et l'instruction des demandes de subvention pour les infrastructures sportives. L'objectif principal a été d'assurer un maillage territorial cohérent et adapté aux besoins du mouvement sportif, tout en renforçant les liens entre collectivités et structures sportives.

DES SCHÉMAS DE COHÉRENCE D'ÉQUIPEMENTS POUR STRUCTURER L'OFFRE SPORTIVE

Afin d'optimiser le développement des infrastructures sportives en région Centre-Val de Loire, le CROS, en partenariat avec les Ligues et Comités régionaux, a mis en place des schémas de cohérence des équipements sportifs. Ceux-ci ont recensé 162 projets et ont permis aux partenaires publics de mieux orienter les décisions en matière d'investissements. Ces schémas ont également fourni aux ligues un outil précieux pour hiérarchiser leurs besoins et mieux communiquer avec les collectivités territoriales.

Le travail réalisé a consisté en la collecte et l'analyse de données statistiques et cartographiques, ainsi qu'en l'accompagnement des ligues pour formaliser et diffuser ces schémas. Ce processus a bénéficié

aux utilisateurs d'équipements sportifs, qu'il s'agisse des clubs, des scolaires ou du grand public, et a renforcé le rôle du CROS en tant qu'acteur clé du développement territorial.

DES EXPÉRIMENTATIONS POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Au-delà de la planification, le CROS a mené des expérimentations visant à soutenir des territoires dans la définition et la mise en œuvre d'une politique sportive locale. Le Pays Grande Sologne et la Communauté de communes Sauldre et Sologne ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique pour construire leur Projet Sportif de Territoire (PST).

Ce travail a été mené en plusieurs étapes : constitution de comités de pilotage intégrant élus, représentants du mouvement sportif et acteurs locaux ; réalisation d'un diagnostic détaillé des équipements et besoins sportifs ; élaboration d'un plan d'actions adapté aux réalités locales. Les actions concrètes mises en œuvre incluent l'organisation de formations, d'animations sportives et de rencontres entre clubs et collectivités, renforçant ainsi le dynamisme et la structuration de ces territoires.



UN SOUTIEN RENFORCÉ À L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE SUBVENTION

Conscient du rôle stratégique des infrastructures sportives dans l'aménagement du territoire, le CROS a également œuvré à la mise en place d'une démarche régionale coordonnée pour l'instruction des demandes de subvention liées aux équipements sportifs. Cette initiative a permis d'harmoniser les critères d'attribution des financements et de favoriser la prise en compte des priorités régionales, notamment en matière d'écoresponsabilité et d'accessibilité.

Un outil d'aide à la décision a été élaboré à destination des financeurs publics, structuré autour de cinq principes : la déclinaison du PST à l'échelle locale, le soutien aux démarches écoresponsables, le maillage équitable des équipements sur le territoire, l'accessibilité pour tous et l'intégration du sport dans les politiques de développement territorial. Cette approche a non seulement contribué à une meilleure allocation des ressources, mais aussi à la valorisation du sport comme levier d'attractivité pour les territoires.

LES COMMUNES SPORTIVES À L'HONNEUR !

Les collectivités jouent un rôle essentiel dans le développement du sport sur les territoires, en mettant à disposition des équipements sportifs, en organisant des événements et en facilitant l'accès à la pratique sportive.

Le CROS a mis en lumière les communes les plus investies en matière de développement sportif à travers deux distinctions.

LE TROPHÉE DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Saint-Germain-du-Puy (18) et
Beaune-la-Rolande (45)

LA LABELLISATION "COMMUNE SPORTIVE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE", ATTRIBUÉE POUR QUATRE ANS (2020-2024)

Cher : Mehun-sur-Yèvre, Saint-
Florent-sur-Cher, Saint-Germain-du-
Puy, Avord.

Eure-et-Loir : Bailleau-Le Pin,
Barjouville, Brou, Épernon, Morancez,
Nogent-Le-Roi, Saint-Georges-sur-
Eure.

Indre : La Châtre, Le Poinçonnet, Saint-
Gaultier, Villedieu-sur-Indre.

Indre-et-Loire : Ballan-Miré, Bléré,
Bourgueil, Chanceaux-sur-Choisille,
Château-Renault, Chinon, Larçay,
Loches, Monts, Nazelles-Negrin,
Savonnières, Veigné.

Loir-et-Cher : La Chaussée-Saint-
Victor, Le Controis-en-Sologne, Salbris,
Saint-Laurent-Nouan, Vineuil.

Loiret : Beaune-la-Rolande,
Châteauneuf-sur-Loire, Ingré, La Ferté-
Saint-Aubin, Marcilly-en-Villette,
Nogent-sur-Vernisson, Patay, Semoy,
Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Trainou.

*Les remises de labels et signatures de
charte d'engagement ont été organisées
en 2021 dans chaque commune
labellisée.*



LE CROS, ROUAGE INDISPENSABLE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

La Conférence Régionale du Sport Centre-Val de Loire (CRS) a été officiellement mise en place en 2021. Le Comité Régional Olympique et Sportif y occupe une place primordiale.

Les Conférences Régionales du Sport (CRS) ont été instituées par la loi du 1er août 2019. Elles font suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Les CRS représentent les instances de concertation et de décision des acteurs du sport au sein des territoires. Dans chaque région, la conférence régionale du sport se compose de quatre collèges (État, collectivités territoriales, mouvement sportif, monde économique et social). Elles disposent notamment de financements de l'Agence Nationale du Sport (ANS) utilisés au service du développement de la pratique du sport et des équipements sportifs. La CRS a pour but de coordonner et harmoniser les politiques sportives du territoire. La Conférence régionale du sport Centre Val de Loire a été la première à être installée en France. Cette instance est présidée par François Bonneau. La Conférence régionale des financeurs du sport, présidée par Francis Cammal en région Centre-Val de Loire, est, quant à elle, garante de la bonne utilisation des dotations financières en définissant des seuils et en examinant les projets.

DES ÉLU.ES ET SALARIÉ.ES ENGAGÉ.ES

Une instance de dialogue existait déjà depuis plusieurs années entre le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire (CROS), le Conseil Régional et les services de l'État. Néanmoins, la mise en place officielle de la CRS a renforcé la place du

mouvement sportif et tout particulièrement celle du Comité Régional Olympique et Sportif.

En effet, outre la présence de plusieurs élus, notamment au sein du Bureau de la CRS (un vice-président et une présidente de commission), le CROS porte les deux emplois dédiés à cette instance (une chargée de mission et un alternant communication). Les différents pôles du CROS sont également impliqués dans le fonctionnement de la Conférence Régionale du Sport : groupe projet, pilotage de groupes de travail, portage du projet emblématique Heure & Cap en collaboration avec le Comité Paralympique et l'UFOLEP, participation aux commissions techniques d'instruction et commissions transversales.

PROFESSIONNALISATION, ÉQUIPEMENTS : DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Deux groupes de travail, pilotés par le CROS, ont permis la création d'outils d'aide à la décision. Le groupe de travail « emploi professionnalisation » a publié en janvier 2025 un diagnostic régional de la professionnalisation dans le sport avec un focus sur le métier d'éducateur sportif. L'objectif de cet état des lieux est notamment d'aider à l'instruction des aides à l'emploi ANS. Le groupe de travail « rédiger un schéma directeur d'équipements », pour sa part, a mis en place une démarche régionale coordonnée d'instruction et d'étude des demandes de subventions d'équipements sportifs, avec notamment l'élaboration d'un outil commun d'aide à la décision.



HEURE & CAP

UN PROJET INNOVANT À FORT IMPACT SOCIAL

Notre objectif est d'inscrire dans la durée la pratique d'au moins une heure d'activité physique et sportive par semaine pour les publics les plus éloignés de toute pratique. Nous mettons en oeuvre des actions concrètes et variées, ciblées en fonction des capacités de tous et des envies de chacun, et sans reste à charge pour le bénéficiaire.

Nos actions s'adressent principalement aux usagers des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), en complémentarité avec le CPSF et l'Ufolep, ainsi qu'aux personnes en situation de précarité vivant hors institution (famille mono-parentale, personnes âgées, femmes victimes de violence, ...).

POURQUOI HEURE & CAP ?

Pour permettre aux participants de se prouver qu'ils sont capables de :

- Sortir de chez eux
- Se surpasser
- Aller vers les autres
- Intégrer de nouvelles règles
- Se fixer un cap.

En conclusion, ce projet met en lumière l'importance d'une approche globale pour atteindre les publics en grande difficulté. Il souligne également la nécessité de surmonter les freins périphériques qui limitent l'accès aux activités physiques. Enfin, il démontre l'importance de développer une écoute active afin de créer un écosystème d'intervenants capables d'assurer une prise en charge systémique.

LES CHIFFRES

Depuis 2021, notre initiative a connu un succès notable, comme en témoignent les chiffres suivants :

- 4 500 participants ont bénéficié de nos activités, encadrés par des intervenants diversifiés.
- 860 structures bénéficiaires ont été impliquées dans notre programme.
- 40 disciplines différentes
- 1 200 heures d'activités physiques ont été dispensées, réparties en 860 séances.

LE SPORT C'EST LA SANTÉ !

La santé, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Notre dispositif s'inscrit pleinement dans cette vision, en utilisant le sport comme vecteur de bien-être global et d'épanouissement personnel.



SPORT-SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : PROMOUVOIR, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER

LE CROS, ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SANTÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Dans un contexte où l'activité physique est reconnue comme un pilier majeur de la santé publique, le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Centre-Val de Loire s'impose comme un acteur essentiel en région. Durant l'Olympiade 2021-2024, nous avons déployé des dispositifs pour promouvoir le Sport-Santé, lutter contre la sédentarité et renforcer les synergies entre les acteurs régionaux du sport et du bien-être.

UN ACCÈS ÉLARGI AU SPORT-SANTÉ

Le CROS Centre-Val de Loire s'est fixé comme priorité de rendre l'activité physique accessible à tous, en particulier aux publics les plus éloignés de la pratique sportive. L'expérimentation d'activités physiques et sportives au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et devenu le projet Heure & Cap. Initié en 2021, il cible les publics précaires et isolés, en partenariat avec des acteurs du secteur social et médico-social (URIOPSS, FRAPS, CPSF). Cette action a été labellisée Impact 2024 puis élargie en 2023, pour y intégrer les femmes victimes de violences, les seniors en précarité et les personnes non hébergées. Aucun reste à charge n'est demandé ni aux usagers, ni aux structures afin de le rendre accessible au plus grand nombre. L'intervention des clubs sportifs du territoire a grandement contribué à cette action, qui a été soutenue par l'ANS, la DRAJES, la DREETS et la Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, des actions ciblées ont été menées auprès des étudiants et du personnel universitaire, avec l'Université d'Orléans, à travers des journées d'initiation sportive sur les campus (Orléans, Bourges, Châteauroux, Chartres) et le dispositif *Sentez-Vous Sport*, porté par le CNOSF et décliné en région, pour sensibiliser aux bénéfices de l'activité physique.

FORMER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Entre 2021 et 2024, le CROS a mis l'accent sur la formation des acteurs du sport, de la santé, des collectivités et des responsables associatifs afin de les outiller. Nous avons ainsi renforcé les liens entre le mouvement sportif et les professionnels de santé. Parmi les dispositifs phares figurent : le Sport sur Prescription Médicale, Sport et le périnée, Télétravail et hygiène de vie, Sport et sénior. Des interventions dans les établissements de formation comme le CREPS et des webinaires ont renforcé cette dynamique, permettant de sensibiliser les professionnels et futurs professionnels à l'importance du Sport-Santé et contribuant à ancrer durablement une culture du sport comme outil de prévention et de bien-être. Sollicité par des organismes comme FORMASAT ou le FJT de Bourges, le CROS a élargi son rayonnement dans les cursus de formation Sport-Santé.

LE SPORT-SANTÉ EN ENTREPRISE, UN LEVIER POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le CROS Centre-Val de Loire a aussi déployé des actions sportives adaptées au monde professionnel. Nous avons été sollicités pour outiller les structures sur la gestion de leur pratique d'activité physique au sein de leur entreprise par notamment des bilans de condition physique, des séances de relaxation ou encore des activités adaptées. Le programme *Work & Move*, actif jusqu'en 2022, a été remplacé par le programme Sport-Santé en milieu professionnel. Un webinaire télétravail et hygiène de vie a été proposé à tous ainsi que des conférences sur les bienfaits du sport en entreprise. Ces interventions se sont déroulées aussi bien dans des hôpitaux, des collectivités, des associations ou entreprises. Dans une logique de lutte contre la sédentarité, le CROS



a mené des actions de sensibilisation auprès des agents territoriaux, les encourageant à adopter des modes de déplacement actifs.

Depuis 2022, l'organisation du Défi Interentreprises de l'Économie Sociale et Solidaire est devenue un événement incontournable, fédérant les collaborateurs autour du sport et favorisant la cohésion et la promotion du sport en milieu professionnel. Cet événement permet également de mettre en avant nos Ligues et clubs sportifs locaux.

Durant la période de COVID, un dispositif « les 30 minutes qui font du bien » a été proposé en visioconférence sur 5 semaines. Il a permis de dispenser des initiations d'activité physique comprenant du renforcement musculaire, du stretching, de la sophrologie et de la cohérence cardiaque. Tout cela accessible à tous, gratuitement pour lutter contre la sédentarité durant le confinement.

UNE STRATÉGIE PARTENARIALE STRUCTURANTE

Un groupe de travail régional associant le CROS, l'ARS et la DRAJES a été constitué au cours de cette Olympiade pour élaborer la Stratégie régionale Sport-Santé. Mise en place et déployée en 2024, cette stratégie vise à encadrer les actions futures et à inscrire durablement le Sport-Santé dans les politiques publiques locales. Cette démarche représente une priorité pour le CROS mais aussi pour les 70 ligues et comités régionaux membres du CROS.

La stratégie s'articule autour de trois objectifs majeurs :

1. Organiser la structuration du Sport-Santé à l'échelle régionale ;
2. Favoriser des environnements encourageant un mode de vie actif, notamment en développant les mobilités actives ;
3. Assurer le suivi et l'évaluation des actions engagées et de leurs impacts.

Le CROS a joué un rôle déterminant dans la structuration des Maisons Sport-Santé (MSS) au sein de la région en contribuant aux concertations relatives à l'habilitation des MSS. Ces structures occupent une place centrale dans la stratégie régionale Sport Santé en mettant en avant l'AP comme levier de santé publique. Leur mission principale est d'encourager l'adoption durable de l'activité physique dans les parcours de soins tout en sensibilisant un large public à ses bienfaits. En région Centre-Val de Loire, 18 MSS sont réparties sur le territoire, dont celui du GHT dans le Cher en étroite collaboration avec le CDOS 18, et 4 portées par le Mouvement Sportif : les CDOS de l'Eure-et-Loir et de l'Indre-et-Loire, l'UFOLEP du Loiret et le Comité Départemental du Loiret de l'EPGV. Un comité de pilotage a été mis en place réunissant instances ayant contribué à la Stratégie Sport-Santé, ainsi que le Réseau Neurocentre et les MSS.

Via la Conférence Régionale du Sport (CRS), le CROS a consolidé son implication dans les réseaux de coopération territoriale, notamment en participant à la commission transversale dédiée à l'utilité sociale du sport. Cette implication a permis de renforcer les actions en faveur du sport santé, notamment en soutenant la mise en œuvre de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) en région Centre-Val de Loire. Cette démarche vise à sensibiliser patients et professionnels de santé à l'importance de l'activité physique adaptée dans les parcours de soins.

En parallèle, cette dynamique a conduit de nombreux organismes (FRAPS, CTPS, Clic, Communautés de Communes, DAC...) à solliciter le CROS pour sensibiliser et promouvoir l'activité physique. Ces actions ont pris diverses formes, telles que des interventions lors de colloques, forums ou formations, permettant de diffuser largement les bienfaits de l'activité physique adaptée.

Dans cette logique de promotion de la santé et du bien-être, le CROS a également intégré le collectif Mieux Manger Pour Tous, porté par le Mouvement associatif Centre-Val de Loire. Ce collectif propose des parcours d'ateliers de sensibilisation pratiques et pédagogiques axés sur l'alimentation durable, inscrivant ainsi ces actions dans une démarche de transition écologique et de justice sociale. Pour renforcer cette approche globale de la santé, un livret combinant des recommandations en activité physique et en nutrition est actuellement en cours de finalisation.

Il convient de souligner que l'ensemble de ces interventions s'appuie principalement sur l'engagement du mouvement sportif (clubs, comités départementaux, ligues), enrichi, lorsque nécessaire, par l'expertise d'intervenants extérieurs tels que des enseignants en Activité Physique Adaptée (APA) ou des diététiciens, garantissant ainsi une approche complète et adaptée aux besoins des publics.

L'implication du CROS Centre-Val de Loire dans la mise en œuvre du Schéma Régional Sport-Santé 2024-2028 est une opportunité majeure pour structurer et pérenniser l'offre sport-santé sur le territoire. Grâce à son réseau, son expertise et sa capacité d'animation, le CROS va continuer de jouer un rôle moteur dans la mobilisation des acteurs sportifs, la diffusion des bonnes pratiques et le lien avec les professionnels de santé.

Au-delà des actions spécifiques, cet engagement du CROS s'inscrit dans une démarche plus large de promotion du sport comme outil de santé publique, en cohérence avec les politiques nationales et régionales. En collaboration avec l'ARS, la Région, les Ligues sportives et les acteurs de la santé, le CROS favorise ainsi l'émergence d'un véritable écosystème sport-santé en Centre-Val de Loire, au bénéfice de l'ensemble des habitants.es.



PROFESSIONNALISER : IDENTIFIER, FORMER, GUIDER

LE CROS, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI SPORTIF

Durant la mandature 2021-2024, le CROS Centre-Val de Loire a placé la professionnalisation et le développement des compétences au cœur de son action. L'objectif était d'accompagner les associations sportives dans leur structuration, de renforcer les compétences des bénévoles et salariés, et de favoriser la pérennisation de l'emploi sportif.

Pour mener à bien cette structuration, le CROS mène ou participe activement à des études pour mieux identifier les problématiques du terrain :

- L'enquête « *Impact de la crise sanitaire sur les associations sportives* » a permis d'identifier les difficultés rencontrées à la sortie du COVID,
- Le panorama « *Les emplois sportifs associatifs en région* », réalisé avec la CRESS et l'ORFE, a apporté un éclairage précieux sur la situation du marché de l'emploi sportif.
- Le « *Diagnostic de la professionnalisation dans le sport* » en région Centre-Val de Loire, fruit du travail du sous-groupe lié à la professionnalisation de la conférence régionale du sport piloté par le CROS met en avant les enjeux liés à l'emploi et à la formation en région.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

Conscient des enjeux liés à la professionnalisation du mouvement sportif, le CROS a consolidé une offre de formation élargie, destinée aux bénévoles, responsables associatifs et salariés :

- Des ateliers de formation de bénévoles Form'asso abordant les thématiques de la gestion d'une association : fonctionnement, gestion des ressources humaines, communication, gestion financière et comptable, BasiCompta, développement des activités et citoyenneté. Les ateliers Form'asso sont

harmonisés sur l'ensemble des territoires et sont animés par des formateurs fin connaisseurs du milieu associatif sportif

*Sur l'Olympiade 2021/2024 :
Form'asso c'est 1 070 heures d'ateliers,
plus de 4 200 bénévoles accueillis.*

- Des formations professionnelles continues visant à développer les compétences des salariés du mouvement sportif. Le CROS a obtenu la certification Qualiopi en 2021 et renouvelée en 2025 attestant de la qualité des formations proposées. Un poste d'assistant.e formation a été créé en 2022 pour renforcer la gestion administrative et la communication des formations.

*Sur l'Olympiade 2021/2024 :
les formations professionnelles représentent
693 heures et 492 participants*

- Le CROS a intégré le dispositif de formation « Valeurs de la République et laïcité » piloté par l'ANCT depuis 2015. Ainsi, des formations de formateurs de 3 jours destinées au mouvement sportif et également à l'ensemble des champs (jeunesse, santé...) ont été régulièrement organisées et animées. Des formats plus courts (2 jours ou 1 jour) ont été également déployés.

*Sur l'Olympiade 2021/2024 : les formations VRL
représentent 237 heures et 206 participants*

- Des prestations diverses (certifications, accompagnement, interventions lors des formations initiales, fédérales...) complètent l'offre de formation proposées par le CROS.

*Sur l'Olympiade 2021/2024 :
476 heures de prestations ont été dispensées*



L'ensemble de ces actions sont possibles grâce à l'engagement d'élus, d'experts, référents, formateurs, ... réunis en réseau :

- La commission professionnalisation composée d'élus.es et des salarié.es du CROS réfléchit sur les problématiques liées à la professionnalisation et les actions à mettre en œuvre
- La commission des référents formation CDOS/CROS se réunit régulièrement pour créer des formations harmonisées sur le territoire et faire évoluer le programme des ateliers de bénévoles
- Le réseau des formateurs constitués d'environ 75 experts locaux. Ces intervenants bénéficient d'un accompagnement du CROS pour adapter au mieux leur intervention aux besoins du mouvement sportif

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ASSOCIATIONS

POUR LA CRÉATION ET LA PÉRENNISATION DE L'EMPLOI

Le CROS a consolidé son réseau de compétences structuré, composé de 17 conseillers associatifs issus des CDOS et ligues, pour accompagner les associations dans leur développement. Ce réseau a permis de guider les structures dans le montage de leurs dossiers Cap'Asso et dans la gestion de leur fonction employeuse.

*Sur l'Olympiade 2021/2024 :
plus de 500 structures ont été accompagnées
soit environ 3 000 heures d'accompagnement*

POUR FACILITER LA GESTION ASSOCIATIVE

La boîte à outils consultable en libre-service sur le site Internet du CROS, compte près de 200 outils visant à aider les dirigeants associatifs dans la gestion de leur structure. Ces outils sont régulièrement mis à jour et créés. Par exemple : le « Mémento de l'employeur » est un guide complet abordant les étapes clés de la vie d'un contrat de travail.

En 2022, le CROS est labellisé Guid'Asso, accompagnateur spécialiste. Il a ainsi renforcé son rôle d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à la gestion et à la structuration des associations sportives.

Le CROS a multiplié les actions sur l'ensemble du territoire régional pour informer et conseiller les associations sportives. Plus de 800 structures ont ainsi bénéficié d'un accompagnement sur des thématiques variées : aides à l'emploi, contrats de travail, gestion des ressources humaines, etc. Il a également pris part à plusieurs événements majeurs, tels que les Assises régionales de la vie associative ou encore le Forum de l'inclusion par le sport, affirmant ainsi son rôle d'acteur clé du développement du mouvement sportif régional.



VALORISER L'ENGAGEMENT

Chaque année, le CROS Centre-Val de Loire organise le trophée des Méritant.es. Cette opération vise à mettre en valeur sur proposition des Ligues et Comités régionaux, les associations sportives de la région Centre-Val de Loire, leurs sportifs et leurs bénévoles pour les actions qu'ils/elles mènent dans l'encadrement, l'éducation, l'arbitrage, l'animation, l'engagement bénévole ou du fait de leurs résultats sportifs.

2021

6 méritants ont été honorés lors de l'Assemblée générale à Bourges, le 25 mars 2022.

SPORTIF/EQUIPE

AERONAUTIQUE

Equipe Châteauneuf sur Cher (18)

AVIRON

Béatrice BRIDE (45)

ARBITRE

JUDO

Olivier DESROSES (45)

DIRIGEANT BÉNÉVOLE AYANT EU UNE ACTION SPÉCIFIQUE DURANT LA PÉRIODE COVID

BOWLING

Jean-Marc TUILARD (45)

TENNIS DE TABLE

Georges BARBEREAU (37)

UFOLEP

Jacky ROBICHON (18)

2022

10 méritants ont été valorisés lors de la Cérémonie des Vœux du CROS, au Novotel Orléans Chemins de Sologne, le 27 janvier 2023.

SPORTIF/EQUIPE

TIR

Thomas TRUFFIER (36)

BOWLING

Lizea BERGAMINO (45)

GYMNASTIQUE

Carolann HEDUIT (37)

ATHLÉTISME

Bastien AUGUSTO (18)

JUDO

Chloé LALANDE (45)

AÉRONAUTIQUE

Bastien LANEN (45)

TENNIS DE TABLE

Equipe 1 CMPJM Ingré TT (45)

ENCADRANT

BADMINTON

Florent GAILLARD (36)

COURSE ORIENTATION

Franck REINEN (45)

CLUBS DE LA DEFENSE

Jean-Luc FRANCOIS (36)

2023

Les méritants 2023, comprenant 10 lauréats et un coup de cœur ont reçu leur trophée lors d'une soirée spéciale Vœux et JOP à l'Hôtel de Région, le 25 janvier 2024.

SPORTIF

AÉRONAUTIQUE

Antoine PROUET (37)

BOWLING

Laura GARCIA (45)

COURSE D'ORIENTATION

Timothy BLOT (45)

ESSM

Hugo LELOUP et Alix RUELLO (28)

TENNIS DE TABLE

Agathe GIRARD (41)

TIR – Coup de Cœur jury

Thomas DEBENNE (41)

ENCADRANT

CYCLISME

Christian TEYSSIER (37)

HANDISPORT

Alexandre CHAUSSARD (41)

RUGBY

David SERON (36)

2024

Enfin, la promotion 2024 a permis la valorisation, à l'occasion de la soirée des Vœux au Novotel Orléans Chemins de Sologne, le 24 janvier 2025, de 12 bénévoles qui ont également participé à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en tant que, volontaire, arbitre ou porteur de la Flamme Olympique ou Paralympique.

FLAMME

RUGBY

Virginie TOMCZAK (28)

TIR À L'ARC

Jean-Jacques JAUGIN (28)

TRIATHLON

Jérôme LEFER (41)

ARBITRE

ATHLÉTISME

Patrice ROGER (36)

HOCKEY SUR GAZON

Yann LE NOC (28)

TIR

Anne AVIGNON (36)

VOLONTAIRE

BADMINTON

Corinne et Bruno FOUASSIER (45)

ESSM

Philippe COURTIN (45)

FCD

Julien ANDRAULT (37)

TENNIS DE TABLE

Patrick PIAU (45)

USEP

Jean-Luc PERNET (36)



UN DYNAMISME AU SERVICE DES FUTUR.ES PROFESSIONNELLES DU SPORT

Le CROS s'engage pleinement dans la formation des futurs professionnels en accueillant régulièrement des stagiaires de différents cursus.

Au cours de cette Olympiade, 15 stagiaires ont été accompagnés, représentant un total de 30 mois de stage.

LES STAGIAIRES ACCUEILLIS

- 4 stagiaires de 3^e,
- 3 stagiaires en Master 1 Management du Sport (4 mois) – Orléans,
- 1 stagiaire en Master 1 Management du Sport, Aménagement du Territoire (4 mois) – Strasbourg,
- 1 stagiaire en Master 1 Sport et Inclusion (2 mois) – Rennes,
- 2 stagiaires en 3^e année de Licence STAPS (1 mois) – Orléans,
- 2 stagiaires en BTS Communication (1 mois),
- 1 stagiaire en Master 2 Nutrition et Sport (5 mois) – Nantes.
- 1 stagiaire en master 2, Innovation, création et communication digitale – Nice

Cet engagement traduit la volonté du CROS de contribuer activement à la professionnalisation des étudiants et au développement des compétences dans le secteur du sport.

Le CROS participe également à l'accueil d'alternant.es, favorisant ainsi un enrichissement mutuel entre ces jeunes en formation et notre structure.

Au cours de cette Olympiade, nous avons recruté :

- 1 alternant mis à disposition par le GIP Campus 2023 dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby,
- 4 alternant.es au sein de l'Organisme de Formation,
- 4 alternant.es dans le pôle Éducation & Citoyenneté,
- 3 alternant.es dédiés à un sport éco-responsable,
- 1 alternant au sein du pôle Sport-Santé.

Cet engagement reflète notre volonté de former et d'accompagner la nouvelle génération tout en bénéficiant de leur dynamisme et de leurs compétences.



LE SPORT, AUSSI UNE HISTOIRE DE FEMMES...

Depuis plusieurs Olympiades, le CROS Centre-Val de Loire s'est engagé dans le développement de la pratique sportive des femmes. Jean-Louis Desnoues a souhaité que l'Olympiade qui s'achève soit particulièrement dédiée à promouvoir la place des femmes au sein des instances de gouvernance du mouvement sportif.

D'UNE OBLIGATION LÉGALE ...

D'ici 2028, la parité dans les instances dirigeantes du Mouvement Sportif deviendra une obligation légale au niveau local.

... À UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE

Au-delà de la contrainte réglementaire, la présence des femmes aux postes de responsabilité doit être vue comme une opportunité pour le développement du sport. La diversité dans la gouvernance améliore la performance et la qualité des décisions, et joue un rôle clé dans la prévention des violences.

QUELQUES ACTIONS ET INITIATIVES

- **Conférences et formations** : le CROS et ses partenaires, en particulier l'Université d'Orléans, ont organisé conférences et journées de formation pour les dirigeantes. Des conférences pour toutes et tous permettant de mieux comprendre les résistances aux changements, avec des intervenantes comme Béatrice Barbusse, sociologue et vice-présidente de la Fédération de Handball. Des journées de formation ont été organisées pour offrir un espace de partage d'expériences et approfondir certaines compétences.

- **Impliquer les collectivités territoriales** afin qu'elles veillent à accompagner les dirigeants à ouvrir les instances aux femmes. Le manque de modèles féminins dans les postes de direction peut décourager les femmes de viser certaines fonctions. En leur donnant confiance et en mettant en avant des rôles modèles, on peut les encourager à se projeter dans ces rôles.
- **Mise en lumière de femmes inspirantes** : chaque année, le CROS met en lumière cinq femmes inspirantes de la région Centre-Val de Loire, qu'elles soient arbitres, dirigeantes, athlètes, éducatrices sportives ou managers du sport, et soutient les initiatives nationales comme la rencontre des femmes pilotes sur l'aéroport d'Orléans.
- **Promouvoir les clubs et fédérations ayant déjà adopté cette transition avec succès.**

Le CROS et certains CDOS ont créé de réseaux de femmes, afin de proposer un environnement de soutien et d'entraide ; ces réseaux peuvent aider à surmonter les barrières systémiques et culturelles auxquelles les femmes peuvent parfois être confrontées.

Ce projet vise à faire de la parité dans les instances dirigeantes non seulement une obligation légale, mais aussi un levier d'innovation et de progrès pour l'ensemble du mouvement sportif.

En valorisant des rôles modèles, en formant et en accompagnant les futures dirigeantes, et en impliquant tous les acteurs, le projet cherche à créer un environnement sportif plus inclusif, éthique et donc performant.



VERS UN SPORT ÉCO-RESPONSABLE : NOS ENJEUX, NOS ACTIONS

Face aux défis climatiques, le CROS a fait, depuis 2022, de la transition écologique une priorité majeure. Sa stratégie poursuit deux objectifs :

- Réduire l'impact environnemental des pratiques sportives
- Adapter les activités sportives aux nouvelles contraintes climatiques.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET STRUCTURÉE

En 2021, le mouvement sportif régional partait de zéro, avec une prise de conscience encore naissante et un manque d'outils adaptés. Depuis, le CROS a mis en place une approche collective en fédérant les Ligues et Comités régionaux, les CDOS, le CREPS et des partenaires institutionnels dans un groupe de travail composé des familles de disciplines.

Cette mobilisation a abouti, en octobre 2023, à la création de la coalition « Vers un sport éco-responsable », intégrée à la COP régionale. Cet engagement commun vise à mutualiser les connaissances, partager les bonnes pratiques et développer des actions concrètes pour accompagner la transition écologique du mouvement sportif.

DES AVANCÉES MAJEURES ENTRE 2021 ET 2024

Plusieurs actions structurantes ont été mises en place :

- le déploiement du Marathon des Transitions, un atelier stratégique combinant une Fresque du Sport Responsable et un plan d'action personnalisé ;

- la sensibilisation sur la qualité de l'air et l'impact pour les sportifs, via un partenariat avec le CNRS, l'ARS et Lig'Air ;
- l'expérimentation de la mesure de l'empreinte carbone des événements sportifs, avec des tests réalisés sur la Rugby Heritage Cup et le Challenge régional de l'ESS ;
- l'accompagnement des projets d'infrastructures sportives, intégrant des critères écoresponsables dans les demandes de subvention et le soutien des projets novateurs, comme l'aire de 3x3 du CREPS de Bourges, ou le pôle football d'Ardon/Orléans ;
- l'engagement dans l'économie circulaire, avec une réflexion sur la gestion durable des équipements et textiles sportifs, et au consommable comme les balles de tennis ;
- la participation aux réseaux d'expertise nationaux, la participation aux réunions de la Coalition « Sobriété Climat », à la coalition des grands événements sportifs et culturels.

En seulement 3 ans, le CROS Centre-Val de Loire est passé d'une prise de conscience à un plan structuré et déployé, avec une véritable dynamique collective et des actions concrètes. Cette démarche lui permet de jouer un rôle de plaidoyer et d'inspiration pour les clubs, en encourageant des pratiques plus durables et en intégrant la transition écologique comme un levier de développement pour le sport en région.

**Un modèle de gouvernance pour accompagner le changement : Animée par l'équipe du CROS, ce groupe de travail est composé d'élus et de salariés des ligues d'athlétisme, de judo, de rugby, de canoë-kayak, d'aviron, de basket, le CREPS, l'UNSS, la Brigade des Staps d'Orléans, la DRAJES, le service des sports de la Région Centre-Val de Loire, et un représentant d'une collectivité territoriale.*



BILAN FINANCIER

Durant la mandature 2021-2024, le budget du CROS Centre-Val de Loire a évolué au regard des objectifs définis et des actions mises en place évoquées précédemment. La majeure partie des financements obtenus est allouée à un objectif ou projet spécifique et certains d'entre eux ont été reportés pour partie sur l'année suivante. L'évolution du budget est donc présentée net de fonds dédiés pour refléter une image précise de chaque année.

Aussi, entre 2021 et 2024, le budget a augmenté de 57%, passant de 77 3713€ en 2021 à 1 214 900€ en 2024.

Les principaux facteurs de cette évolution s'expliquent par la une montée en charge progressive de plusieurs actions, parmi lesquelles :

- le développement des actions éducatives, notamment les Jeux sportifs et les 24 étapes en 2024,
- la mise en place de l'expérimentation Heure&Cap et le développement des actions à destination des personnes éloignées de la pratique (pénitentiaire et PJJ),
- le portage du budget de fonctionnement de la Conférence régionale du sport, pour le compte de celle-ci.

Au cours de cette Olympiade, le CROS a soutenu les ligues et comités régionaux, ainsi que les CDOS, grâce à la mise en place d'un appel à projet annuel en lien avec les thématiques d'action du CROS. Le montant alloué à cet appel à projet représentait, en 2021 et 2022, 11% du budget annuel. Il ne représentait plus que 4% en 2023 pour sa dernière année de mise en place au regard des financements alloués sur cette action.

En parallèle, le CROS s'est appuyé sur l'expertise des CDOS, des ligues et comités régionaux et/ou départementaux et des clubs locaux pour favoriser le développement de la pratique sportive dans les territoires, auprès des jeunes et des personnes les plus éloignées de la pratique. Leurs prestations représentent 7% du budget en 2021, 14% en 2022, 11% en 2023 pour atteindre 24% en 2024.

Ainsi, le soutien apporté aux CDOS et aux disciplines sportives, a représenté jusqu'à 24% du budget annuel du CROS.

ILS NOUS SOUTIENNENT :

- Agence Nationale du Sport
- CNOSF
- Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Centre-Val de Loire (DRAJES)
- Conseil régional Centre-Val de Loire
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- CAF (45)
- Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)
- Conseil Départemental du Loiret
- Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Centre-Val de Loire (DREETS), dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, et de la politique de la Ville (Formation aux Valeurs de la République et Laïcité)
- Directions territoriales Centre-Orléans et Touraine-Berry de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Impact 2024
- Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)
- Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.
- Ministère de la justice
- Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire
- Préfecture de la région Centre-Val de Loire
- Préfecture du Loiret, dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance
- Déléguee aux Droits des Femmes du Loiret
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Loiret (DDETS 45)

NOUS TRAVAILLONS AVEC

- L'Ademe
- Le CREPS Centre-Val de Loire
- Le Comité Français du Fair Play
- Le Comité Paralympique du Sport Français (CPSF)

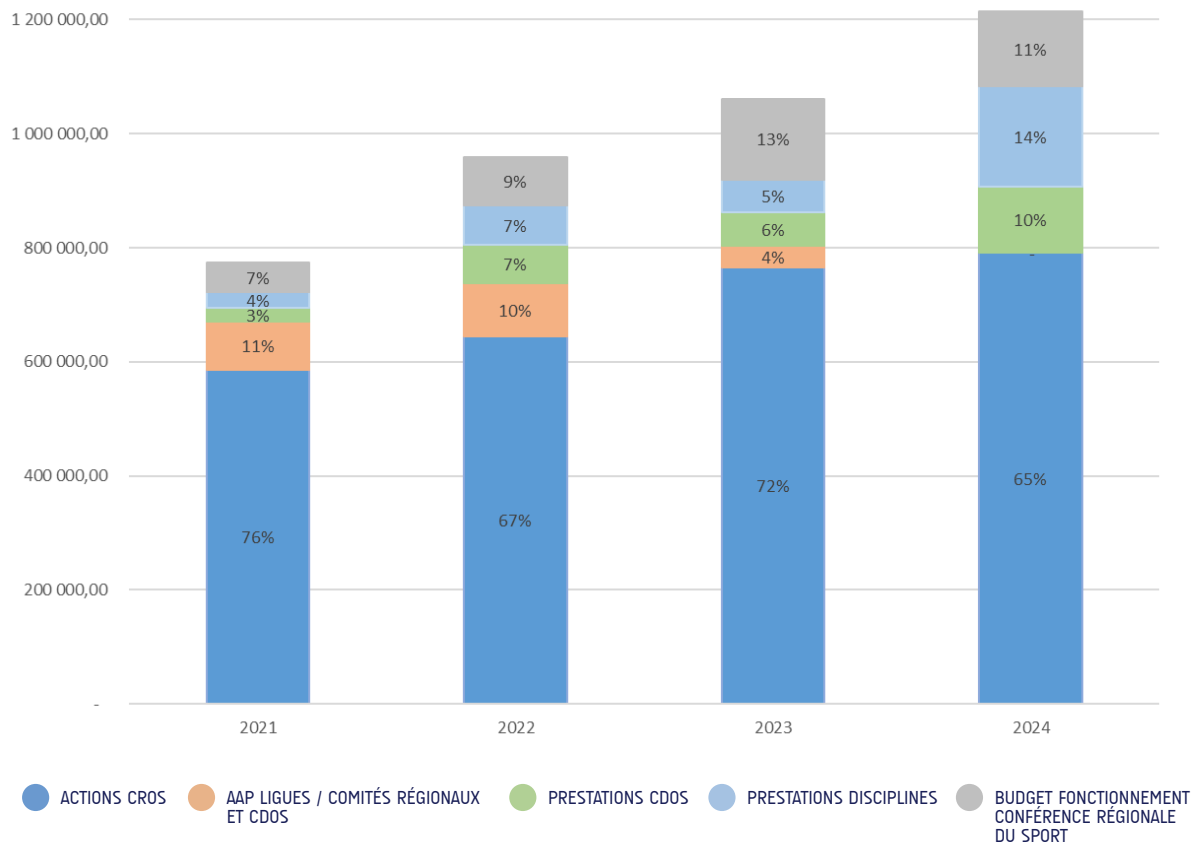




ÉVOLUTION DU BUDGET (NET DE REPORTS EN FONDS DÉDIÉS)



COMPOSITION DU BUDGET



Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire

6 ter rue Abbé Pasty

45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Tél. : 02 38 49 88 50

E-mail : centrevaldeloire@franceolympique.com

Site Web : <https://cros-centrevaldeloire.fr>

2021-2025

- **CDOS du CHER > Raymond OURY**
02 48 24 31 22 > cher@franceolympique.com
- **CDOS d'EURE-ET-LOIR > Michel GUILLEMETTE**
09 84 38 25 07 > eureetloir@franceolympique.com
- **CDOS de l'INDRE > Dominique AGUILLON**
02 54 35 55 30 > indre@franceolympique.com
- **CDOS de l'INDRE-ET-LOIRE > Alain JAHAN**
02 47 40 25 15 > indreetloire@franceolympique.com
- **CDOS de LOIR-ET-CHER > Joël DEBUIGNE**
02 54 42 95 60 > loiretcher@franceolympique.com

